

Taveyannaz – Trésor de Mon Pays – Gryon – Neuchâtel, Editions du Griffon, 1964

On a dit le Fond de ville cœur du village, hanté qu'il est de ces présences qui assurent la durée d'une communauté. Il est un autre lieu dans la commune où l'on ressent la même continuité rassurante : le pâturage de Taveyannaz.

Au matin du 11 mai 1940, alors que les hommes mobilisés, entourés du cercle muet des familles, montaient dans les cars qui les enlevaient au village, une femme dit: « Ne vous faites pas de soucis, s'ils viennent, on va toutes se cacher à Taveyannaz. »

Taveyannaz, citadelle combien vulnérable de bois et de murs fragiles, élue dernier refuge ! Et pourtant parole rassurante, parce que Taveyannaz, terre longtemps convoitée avant d'être propriété communale, est pour les Gryonnais un haut lieu, hors d'atteinte de toute violence, que leur cœur – il faut toujours s'en référer au cœur car tout ce qui est authentique et durable vient de lui – se refuse à imaginer en d'autres mains que les leurs.

On peut monter à Taveyannaz par les Chaux ; on se laisse hisser là-haut dans la nacelle d'une télécabine. Toute la vallée de l'Avançon glisse au-dessous de vous, verte et noire, étalant ses pâturages, ouvrant l'une après l'autre les failles de ses ravins, entièrement visible, de ses profondeurs boisées jusqu'aux cinq cornes des Diablerets qui accrochent les nuages, haut dans le ciel au-dessus d'une écrasante muraille de pierres et de parois verticales. Le sol retrouvé, on suit le chemin du Crettex et, à un tournant, la combe s'étale devant vous. Tout s'offre d'un seul coup : les chalets, les pentes ouvertes en éventail, les deux arêtes latérales à peine ascendantes vers le centre, puis au milieu, l'élan massif du Culand, le jaillissement successif des parois... Les chalets ont été bâtis au centre du pâturage, là où la pente s'adoucit. On les a disposés en 8 files, orientées dans le sens de la pente. C'est ainsi qu'il fallait faire pour que rien ne soit troublé dans l'ordre des lignes et des plans. L'intégration à l'accord ancien s'est opérée dans une acceptation mutuelle ; le toit de bardeaux neufs s'éteint chaque jour, cette clarté de bois frais devient cendre, puis la mousse apparaît comme le signe d'une parenté établie...

Le pâturage fut, dès le 13^e siècle, propriété de l'abbaye qui jusqu'à la fin du 18^e siècle l'abergea aux comuniers de Gryon. Un acte du 18 juillet 1599 mentionne : « 3 chalets communs en l'haulte montagne de Grion appelée Taveyannaz, lesquels chalets et en chacun d'iceux, ils font en us et coutumes iceux de Grion d'y mener leur bétail et faire le fromage et fruitier ensemble en bien commun. »

Les actes du 17^e siècle n'indiquent plus que deux chalets communs, celui de Millaz et celui de la Vesse, les autres bâtiments étant des étables. Il est difficile de dire à quelle époque cette exploitation communautaire fut abandonnée. Les chalets actuels sont postérieurs à l'incendie de 1719 et quelques-uns seulement sont datés de la fin du 18^e et du début du 19^e siècle. Le passage aux exploitations

familiales a dû s'opérer au 18^e siècle déjà, avant même que la commune devint propriétaire des terres de l'abbaye.

On connaît la « Mi-été de Taveyannaz ». Fête pastorale qui fut à l'origine une journée vouée à l'économie : on pesait le beurre, le lait, on comptait les fromages. Fête de famille aussi car ce jour-là se retrouvaient ceux que les travaux de l'été – les soins du bétail sur l'alpage, la récolte des fourrages au village – avaient séparés. La musique et les danses sont venues s'ajouter ensuite. Puis, dès le 19^e siècle, monte le pasteur qui dit le sermon, puis la fanfare qui accompagne les psaumes, et la grave mélodie chantée par les trompettes s'élève avec majesté dans la combe. Ainsi naquit cette mi-été de Taveyannaz qu'un air de chanson et les vers d'un poète firent connaître au loin.